

# FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

## Formulaire de demande de bourse d'exemption des droits supplémentaires de scolarité pour les étudiants internationaux

### A. IDENTIFICATION

PROGRAMME \_\_\_\_\_

CANDIDAT (nom, prénom) \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

MATRICULE \_\_\_\_\_ PAYS \_\_\_\_\_

Moyenne académique du candidat : \_\_\_\_\_ Autre information pertinente \_\_\_\_\_

Candidat associé au quota de l'unité  Candidat sur une liste de réserve

Si candidat en cotutelle : - convention en préparation  - convention signée

Trimestres à l'externe : \_\_\_\_\_

BOURSE : Automne  Hiver  Été

### B. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ AYANT ÉTÉ VÉRIFIÉS PAR LES UNITÉS/FACULTÉS

1. Le candidat doit posséder un dossier académique qui le classe parmi les meilleurs étudiants de l'institution de provenance, par exemple avec des résultats nettement au-dessus de la moyenne.
2. Le candidat sera inscrit à temps plein dans un programme régulier de maîtrise ou de doctorat.
3. Le candidat ne bénéficiera pas de bourse couvrant les droits supplémentaires de scolarité (e.g., MELS – gouvernement de son pays).

RESP. PROGRAMME (nom, prénom) \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

### C. ENGAGEMENT

1. Le directeur de recherche doit indiquer le montage financier offert à l'étudiant au cours de ses études.  
Montant annuel \_\_\_\_\_ Durée \_\_\_\_\_
2. L'étudiant doit indiquer s'il détient une autre bourse.  
Montant annuel \_\_\_\_\_ Durée \_\_\_\_\_
3. L'unité s'engage à ce que la durée maximale des études soit de 4 ans pour le doctorat et de 2 ans pour la maîtrise.
4. Pour les étudiants dont les pays ont une entente avec le Québec concernant le paiement des droits de scolarité supplémentaires, une preuve de demande de bourse d'exemption doit être jointe au formulaire.

DIR. RECHERCHE (nom, prénom) \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

#### La décision sera communiquée à l'étudiant par la FESP

Bourse accordée :  Oui  Non

Début : .....Durée : .....

Responsable (pour le doyen) : ..... Date (an-mois-jr).....